

## LA CORPORATION DE LA VILLE DE COCHRANE

### AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les factures de taxes provisoires de 2025 ont été envoyées par la poste.  
Les dates d'échéance des versements sont les suivantes :

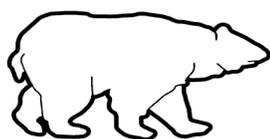
28 février 2025  
30 avril 2025

Si vous ne recevez pas votre facture de taxes d'ici le **14 février 2025**,  
veuillez contacter l'hôtel de ville au 272-4361 poste 230.

*La ville de Cochrane offre une variété d'options de paiement des taxes,  
notamment :*

- *En personne - par chèque, en espèces ou par carte de débit (les cartes de crédit sont **pas** accepté)*
- *Plans de paiement préautorisé (PAP)*
- *Banque par téléphone ou par Internet*
- *Visiter votre institution financière*

Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou si vous souhaitez vous inscrire au plan PAP, veuillez visiter notre site Web à l'adresse suivante : [www.cochraneontario.com](http://www.cochraneontario.com), appeler le 705-272-4361 poste 230 ou envoyer un courriel à [lisa.kennedy@cochraneontario.com](mailto:lisa.kennedy@cochraneontario.com)



ONTARIO  
**COCHRANE**  
**WONDERFULLY UNEXPECTED**